

ABDELMADJID TEBBOUNE DEVANT LES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT

La France doit “reconnaitre l’extermination et le massacre des Algériens”

P3



OMS

Le siège du nord de Ghaza menace la vie de 75.000 personnes

P11

ASSURANCE AUTOMOBILE

Hausse des primes
de la RC en 2025

P2

Foot / Coupe d'Algérie (32 es de finale)

O.Akbou-CSC, JSS-USMK
et ESBA-MCA à l'affiche

P9

ASSURANCE AUTOMOBILE

Hausse des primes de la RC en 2025

Les primes de la garantie obligatoire "responsabilité civile" (RC) dans l'assurance automobile connaîtront une augmentation à compter du 1er janvier 2025, a indiqué, hier, l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) dans un communiqué. Cette hausse sera échelonnée sur deux étapes: 15% à compter du 1er janvier 2025 et 15% à partir du 1er juillet 2025, selon l'UAR. "Afin de continuer à garantir une couverture optimale et de répondre aux défis financiers liés à l'assurance responsabilité civile automobile, les compagnies d'assurance annoncent une augmentation des primes de la garantie "Responsabilité Civile" échelonnée selon le calendrier suivant: 15% à compter du 1er janvier 2025, et 15% à partir du 1er juillet de 2025", lit-on dans le communiqué. Selon les assureurs, la valeur de cette hausse sera marginale en raison du faible poids de la RC dans le montant de la prime d'assurance.

Contacté par l'APS pour plus de précisions, le président de l'UAR, Youcef Bennicia, a expliqué qu'à titre d'exemple, l'automobiliste qui paie habituellement son contrat annuel d'assurance automobile à 2200 Da, paiera environ 2530 Da après augmentation de 15% de la garantie responsabilité civile. Ce réajustement tarifaire s'inscrit dans "un contexte marqué par la hausse significative des indemnisations dues aux accidents de la circulation ces derniers exercices ainsi que le déficit structurel de la garantie obligatoire "Responsabilité Civile" automobile qui dure depuis plusieurs années", a expliqué l'UAR. En effet, poursuit le communiqué, "les indemnisations versées dépassent largement les primes collectées, ce qui crée un déséquilibre financier durable". Ces augmentations visent à "rétablir cet équilibre et à assurer la pérennité de la couverture d'assurance pour tous les assurés", a ajouté le communiqué. "Les compagnies d'assurance restent engagées à accompagner ce réajustement par une meilleure qualité de service et une plus grande diligence dans l'indemnisation des accidents de la circulation", a conclu le communiqué.

SONATRACH

Début des épreuves écrites du concours de recrutement

Les épreuves écrites du concours national ouvert pour le recrutement de diplômés des universités, instituts et écoles académiques dans les domaines techniques, organisé par Sonatrach en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), ont débuté, hier, a indiqué un communiqué du Groupe public. Ce dernier a fait savoir que ce concours a vu une "participation remarquable" dans les différentes spécialités techniques et que les épreuves, organisées dans le cadre de ce concours, se déroulent par vagues selon un calendrier s'étendant jusqu'au 4 janvier 2025, à travers dix centres d'examen dans les universités des wilayas suivantes: Adrar, Bouira, Laghouat, Tamanrasset, Alger, Skikda, Sidi Bel Abbès, Constantine, Ouargla et Oran. Dans ce sillage, Sonatrach a affirmé son engagement à "réunir toutes les conditions appropriées pour assurer le bon déroulement de ce concours, en renforçant le soutien logistique afin de garantir une organisation fluide des épreuves dans tous les centres". L'organisation de cette opération est supervisée par les équipes de l'Institut algérien du pétrole (IAP) relevant du groupe Sonatrach pour garantir un haut niveau de coordination et d'encadrement, a ajouté la même source.

Par ailleurs, le groupe Sonatrach a précisé que ce concours vise à "évaluer les compétences scientifiques et académiques des candidats et à sélectionner les meilleurs compétences au niveau national en vue de les recruter en tant qu'ingénieurs et techniciens dans les différentes installations de production du Groupe Sonatrach, contribuant ainsi au renforcement des ressources humaines du groupe".

ENERGIES RENOUVELABLES EN ALGERIE

Plaidoyer pour l'exploitation du lithium

L'exploitation du lithium dont la présence a été confirmée dans le sud du pays, fera de l'Algérie un acteur clé des technologies vertes et consolidera sa place dans la chaîne de valeur énergétique mondiale surtout que ce minéral est devenu l'un des matériaux les plus importants pour positionner l'Algérie comme un acteur clé dans le domaine des technologies vertes.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a affirmé, hier à Alger, à l'ouverture des travaux d'un workshop sur le développement de la filière du lithium, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaa et de la secrétaire

d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafeur, que l'exploitation du lithium dont la présence a été confirmée dans le sud du pays, fera de l'Algérie un acteur clé des technologies vertes et consolidera sa place dans la chaîne de valeur énergétique mondiale. Il a indiqué qu'il est temps de "se concentrer sur les minéraux stratégiques à forte valeur ajoutée, dont le lithium, devenu l'un des matériaux les plus importants pour positionner l'Algérie comme un acteur clé dans le domaine des technologies vertes".

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs généraux des entreprises et organes relevant du secteur,

le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), ainsi que des experts et scientifiques éminents, tels que le Pr. Karim Zaghib, expert international en production des batteries au lithium, et le Pr. Kamal Youcef Toumi, le ministre a insisté sur le fait que le lithium est un élément



essentiel pour le développement des batteries, des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie, représentant une "opportunité stratégique pour renforcer la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale". Il a ajouté que les premiers indicateurs ont fait ressortir la présence de ce minéral dans certaines régions du Grand Sud du pays, notamment dans le massif du Hoggar. (APS)

Par ailleurs, des experts ont estimé, lors d'un atelier sur le développement de la filière lithium en Algérie, que le lithium constitue une

alternative importante pour accélérer la transition énergétique en Algérie, en permettant notamment de stocker l'énergie verte produite à tra-

vers le pays. Le professeur Karim Zaghib, expert international en techniques des batteries, a plaidé en faveur du développement des batteries lithium-ion, afin de stocker l'énergie issue des énergies renouvelables. Concédant que les investissements sont lourds dans la filière du lithium, il a néanmoins affirmé que le retour sur investissement est rapide. Ainsi, a-t-il dit, pour exploiter au mieux cette matière, "il est nécessaire d'investir dans la formation du capital humain et encourager le recyclage" pour récupérer le lithium à partir des objets usés tels que les téléphones mobiles, les micro-ordinateurs et les batteries usagées. Il a également appelé à réaliser une cartographie nationale des produits mi-

niers rares, précisant que le lithium se trouve généralement dans les eaux saumâtres des chotts, dans la roche, dans certaines boues et en mer. Pour sa part, le directeur de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), Abderezak Khama, a souligné l'importance du lithium car entrant dans la composition de différents outils technologiques. "Nous avons des indicateurs sur la présence du lithium en Algérie, notamment dans la région du Hoggar. Nous avons aussi les chotts qui représentent un potentiel à étudier et à valoriser en approfondissant et en actualisant les anciennes recherches réalisées", a estimé M. Khama.

Synthèse : Ali.C

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME STATISTIQUE

La nécessité de l'élaboration d'une feuille de route soulignée

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a annoncé, hier à Alger, l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, après un diagnostic précis de ce système. Président les travaux de la 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS), en sa qualité de président, il a souligné la nécessité de "donner la priorité à l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, en favorisant la synergie et la coordination entre les secteurs afin d'établir un système statistique intégré". Le développement du système statistique permettra de "prendre des décisions

éclairées basées sur des faits établis par des preuves statistiques" et d'"atteindre plusieurs objectifs, dont l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et l'amélioration de l'efficacité des institutions gouvernementales", a-t-il précisé.

M. Faid a également insisté sur l'importance de la diversification et de l'amélioration de la qualité des statistiques produites "en limitant le recours aux statistiques non officielles, notamment s'agissant des statistiques sectorielles qui aident à la planification et à la concrétisation des projets dans les secteurs stratégiques". Il a, dans ce sens, appelé à "établir un diagnostic précis de l'ensemble du sys-

tème statistique national en renforçant les ressources humaines et logistiques", à "asseoir la transparence" et à "faciliter l'accès aux données statistiques via des plate-formes numériques à la disposition des citoyens, des chercheurs et des institutions", insistant sur la nécessité d'accélérer la révision du cadre législatif relatif à ce système. Le Conseil national de la statistique est l'un des socles du système statistique national dont il garantit la qualité et l'efficacité, en tant qu'instance chargée de planifier et d'organiser les activités statistiques au niveau national, a dit le ministre. Envoquant les réalisations du CNS depuis son installation, le 20 octobre 2021, il a notamment cité la

transition de la base de 1989 vers celle de 2001 et l'amélioration de l'évaluation du Produit intérieur brut (PIB) et de la comptabilité nationale. Cette 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique, à laquelle ont pris part ses membres, vise à mettre en place un mécanisme d'action efficace pour suivre et coordonner les efforts en vue d'élaborer et d'adopter la stratégie nationale de développement des statistiques, mais aussi à revoir les textes juridiques relatifs au système statistique, notamment en ce qui a trait au renforcement du Conseil à travers l'élargissement de sa composante à d'autres secteurs, a ajouté le ministre.

R.N

ABDELMADJID TEBBOUNE DEVANT LES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT

La France doit «reconnaitre l'extermination et le massacre des Algériens»

«Vous envoyez un imposteur qui ne connaît pas son identité, ne connaît pas son père et vient dire que la moitié de l'Algérie appartient à un autre État». C'est avec ces mots que le président de la république a évoqué, hier l'affaire Boualem Sansal, dans son discours sur l'Etat de la Nation devant les représentants du parlement réunis dans une session extraordinaire à Club des pins à l'est de la capitale.

C'est aussi la première fois que l'Algérie officielle a exprimé sa position politique de cette affaire, en attendant le côté juridique. Ainsi, le président Tebboune a démenti les rumeurs qui ont circulé ces derniers jours sur la libération de l'écrivain.

Dans son discours, l'affaire Sansal n'est pas dissociée de la situation fortement dégradé entre la France et l'Algérie. Tout est lié : l'affaire des émigrés, des visas et, surtout, la façon avec laquelle les français conçoivent le traitement de ce qu'ils appellent : la question de la mémoire entre les deux pays.

Sur cette question précisément, le président ne va pas avec le dos de la cuillère. « Le colonialisme, a-t-il dit, a laissé des décombres en Algérie », « Nous sommes détenteurs d'un droit imprescriptible... La France « reconnaître l'extermination et le massacre des Algériens... » et la France « de nettoyer les déchets nucléaires de ses sites d'essais dans notre désert ».

LE DISCOURS ENGAGEMENT DE LA NOUVELLE APPROCHE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il s'honorait de s'adresser au peuple algérien et à l'opinion publique nationale à travers ses représentants dans les deux chambres du Parlement, soulignant que cet engagement traduisait la volonté politique sur laquelle repose une nouvelle approche de gestion de la chose publique pour la consécration des principes de la bonne gouvernance.

Dans son discours le président de la République a précisé que ce discours se veut "un engagement qui traduit la volonté politique sur laquelle repose une nouvelle approche de gestion de la chose publique pour la consécration des principes de la bonne gouvernance". "Cette tradition institutionnelle ravive et renforce le fait d'être au service de l'opinion publique, des citoyens et de la patrie et illustre la place du pouvoir législatif ainsi que le rôle des parlementaires qui portent les espoirs



et les préoccupations des citoyennes et des citoyens", a ajouté le président de la République.

LE DIALOGUE NATIONAL SERA À LA HAUTEUR DES ENJEUX INTERNES

Le président a affirmé, que le dialogue national prévu conformément à ses engagements sera à la hauteur des enjeux internes et renforcera les droits fondamentaux. Il a précisé que "la prochaine étape verra le lancement du dialogue politique auquel je me suis engagé, et qui sera à la hauteur des enjeux internes". Il a souhaité que ce dialogue national soit "profond et inclusif et non purement discursif", soulignant qu'il "renforcera les droits fondamentaux à travers les lois consacrées par la Constitution et la loi organique relative aux partis politiques et aux associations". "J'ai promis à la classe politique d'ouvrir un dialogue pour renforcer le front intérieur et cela se fera de manière organisée", a affirmé le président de la République.

L'ETAT CONTINUERA DE LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

Le président de la République, a affirmé que l'Etat ne cessera de lutter de toutes ses forces contre la corruption. "Nous ne cesserons de lutter de toutes nos forces contre la corruption", "Nous avons opéré des changements dans le domaine de la justice afin de rétablir la confiance des citoyens en l'Etat, de consacrer le principe de séparation entre argent et politique et de lutter contre la corruption", a-t-il ajouté. Il a, par là même, annoncé "la révision prochaine des lois sur les collectivités locales pour rebâtir l'Etat de droit et la démocratie véritable". Sur le registre économique, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, que le nouveau modèle économique adopté par l'Algérie "commence à porter ses fruits", tel qu'il ressort des rapports positifs de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des autres institutions internationales. Le président a souligné que "le développement économique se réalise à travers un nouveau modèle de développement fondé sur la di-

versification de l'économie et la libération de l'initiative". Et d'ajouter que cette performance économique positive enregistrée par l'Algérie "repose sur les petites et moyennes entreprises et les start-up". Le président, a précisé que durant son second mandat, le pouvoir d'achat augmentera de 53%. Il a également indiqué que l'Algérie prévoit une hausse de ses revenus grâce aux efforts déployés pour accélérer la production, ce qui reflète une vision claire pour améliorer les indicateurs économiques et assurer le bien-être des citoyens.

En évoquant les défis auxquels le pays fait face, le président a adressé un message à ceux qu'il a qualifiés d'"ennemis de l'Algérie", en déclarant : « Ils s'attendaient à une explosion en Algérie en raison de notre politique du logement ou du faible niveau des réservoirs, mais l'Algérie a répondu en consolidant sa politique du logement et en réalisant d'énormes projets de dessalement de l'eau de mer. »

Synthèse : R.N

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME (CNDH)

Le phénomène migratoire et les droits de l'Homme en débat

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, dimanche à Alger, une Journée d'étude sur le thème "Phénomène migratoire et droits de l'Homme", en présence de juristes et de représentants de plusieurs instances et organisations nationales. Président l'ouverture de cette Journée d'étude, organisée à l'occasion de la

Journée internationale des migrants (18 décembre), le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaâlani, a affirmé que s'attaquer à ce phénomène "sensible et mondial" requiert une série de mesures garantissant le respect des principes des droits de l'Homme, soulignant l'importance, en la matière, d'une approche inclusive impliquant,

outre les juristes, l'ensemble des acteurs concernés par cette question dans le cadre d'une cellule de réflexion. Lors du débat, la plupart des intervenants ont abordé le phénomène migratoire en Afrique sous l'angle des facteurs socio-économiques et sécuritaires, évoquant les principales causes de son aggravation, notamment ces dernières années.

La problématique du trafic de migrants africains par des réseaux spécialisés dans la traite des êtres humains a également été soulevée lors du débat. A ce propos, les intervenants ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes juridiques et judiciaires pour faire face à ce type de criminalité sur le continent.

R.N

ALGER
La cause palestinienne et la culture de la résistance

La Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur la cause palestinienne et la culture de la résistance, au cours de laquelle les participants ont mis en avant le rôle important de l'Algérie à travers l'histoire dans la défense de cette cause.

Placée sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballaïou, en collaboration avec la Fondation algérienne pour la reconstruction en Palestine, à l'occasion du 46e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene (1932-1978), cette conférence a vu la participation de représentants des présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de nombreux cadres de la société civile, d'écrivains et d'intellectuels. Le président de la Fondation, Nacer-Eddine Hazem, a souligné, dans son intervention, le "rôle pivot" joué par l'Algérie à travers l'histoire et l'engagement de ses hommes à défendre la cause palestinienne", ajoutant que l'évocation de la culture de la résistance "doit nécessairement s'appuyer sur la boussole de la liberté qui a guidé le peuple algérien dans son combat contre le colonisateur français de 1830 à 1962, et dont le prix du recouvrement de la souveraineté a été des millions de martyrs". De son côté, le sénateur Mohamed Amroune, représentant le président du Conseil de la nation, a déclaré que la culture de la résistance était "un ensemble de valeurs, de principes et de comportements qui ont forgé les Algériens tout au long de leur résistance au colonialisme français", soulignant, dans ce cadre, que "les positions de l'Etat algérien ont toujours été et demeurent honorables à l'égard de la cause palestinienne que le défunt président Houari Boumediene a inscrite parmi les constantes de la nation algérienne".

Pour sa part, Nacer Bettiche, représentant du président de l'APN, a rappelé que l'expression du défunt président Houari Boumediene: "Nous sommes avec la Palestine, injuste ou opprimée", est devenue un "slogan vivant" qui continue de guider tous les Algériens, et que cela "envoie au long parcours de la résistance populaire et à la lutte acharnée des Algériens pour recouvrer leur liberté". Il a également évoqué la conférence de rassemblement pour l'unité nationale palestinienne, parrainée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ajoutant que cette rencontre s'ajoute aux multiples actions et positions prônées par l'Algérie dans les fora internationaux, car profondément convaincue en la cause palestinienne juste.

R.N

**PRODUCTION
PHARMACEUTIQUE**

**La focalisation
sur la fabrication
de médicaments
innovants
recommandée**

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji a tenu une série de rencontres avec les représentants de plusieurs entreprises activant dans les domaines de l'importation et de la fabrication de médicaments, lors desquelles il a appelé à se focaliser sur la production de médicaments innovants, conformément aux orientations stratégiques de l'Etat, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Ces "rencontres fructueuses" s'inscrivent dans le cadre du soutien et du développement du secteur de la production pharmaceutique, ont constitué une "plateforme stratégique" pour évaluer la dynamique du marché national. Elles ont également permis de mettre en lumière les investissements actuels favorisant l'autosuffisance et ouvrant des perspectives d'exportation vers les marchés régionaux et internationaux, a précisé le communiqué. Ces réunions ont aussi abordé "les mécanismes d'amélioration du climat d'investissement à travers l'accélération des procédures administratives, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des médicaments et l'organisation des programmes d'importation pour garantir un approvisionnement fluide", a ajouté la même source.

Dans ce sillage, M. Hadji a invité les opérateurs à tirer parti des avantages et facilitations offertes dans le cadre de la nouvelle loi sur les investissements, "en se concentrant sur la fabrication de médicaments innovants répondant aux normes internationales, conformément aux orientations stratégiques de l'Etat et en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à assurer la sécurité sanitaire et à renforcer les capacités compétitives nationales". Il a, par là même, réaffirmé l'engagement du ministère à assurer une "prise en charge immédiate et efficace" des préoccupations des opérateurs, en veillant à l'ouverture des canaux de communication durables fondés sur "la transparence et le partenariat constructif", et ce afin d'atteindre les objectifs de développement fixés pour ce secteur vital.

De leur côté, les opérateurs ont salué la vision stratégique du ministère et les efforts déployés pour soutenir le secteur, affirmant leur engagement à développer leurs investissements et à élargir leurs capacités de production conformément aux normes de qualité et d'innovation, précise la source. Ils ont également exprimé leur volonté de renforcer la coopération mutuelle pour contribuer à l'approvisionnement du marché national et à l'élargissement des perspectives des exportations, consolidant ainsi "la place de l'Algérie en tant que hub régional de premier plan dans l'industrie pharmaceutique", a conclu le communiqué.

R.E

FMI

1,2 milliard de dollars débloqué pour l'Egypte

Le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités égyptiennes sont mis d'accord pour débloquer une nouvelle tranche d'aide de 1,2 milliards de dollars en faveur du pays. Ces fonds font partie d'un accord de prêt que l'Egypte a signé avec le FMI et qui a été porté cette année de 3 à 8 milliards de dollars pour aider l'économie de ce pays. "Les autorités égyptiennes ont continué à mettre en œuvre des politiques clés pour préserver la stabilité macroéconomique, malgré les tensions régionales actuelles qui entraînent une forte baisse des recettes du canal de Suez", a déclaré Ivanna Vladkova Hollar, la cheffe de la délégation du FMI en Egypte.

Le déblocage de ce financement sera soumis à l'approbation du conseil d'administration du FMI.

R.E

INDUSTRIE NATIONALE DES DÉTERGENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN

Le "Made in Algeria" s'exporte bien

Présentes en force à la Foire de la production nationale, plusieurs entreprises de cette filière comme Aigle, Enad ou encore Venus ont démontré leur succès localement aux firmes étrangères et, cerise sur le gâteau, arrivent à placer leurs produits sur plusieurs marchés internationaux.

Les entreprises algériennes de détergents et de produits d'entretien domestique et corporel connaissent un véritable essor grâce à leur grande capacité d'adaptation aux exigences du marché, et parviennent même à faire rayonner le Made in Algeria à l'international. Lors de la Foire de la production algérienne (FPA), qui a débuté le 19 décembre et clôturé samedi au Palais des Expositions d'Alger, des producteurs exposants ont expliqué que la performance de la production nationale leur a permis de détrôner les entreprises étrangères sur le marché local. Des marques locales familières aux consommateurs sont exposées aux stands, en plus d'un espace de vente installé au niveau de l'esplanade.

Parmi ces marques, on retrouve Aigle avec sa gamme variée de produits. Fondée en 2002 dans la zone industrielle de Rouiba, l'entreprise détient 12 % des parts du marché national et exporte ses excédents vers l'Afrique et l'Europe. "Nos produits sont conformes aux normes internationales et nous exportons vers plusieurs marchés africains et européens", a affirmé Ali Bouchenak, responsable marketing de la marque. Il a précisé que les mentions d'étiquetage sur les produits de l'entreprise, destinés à certains marchés européens comme le nord de la Belgique et les Pays-Bas, sont rédigées en flamand et en anglais, conformément aux exigences de ces pays. "Pour le moment, les exportations sont assurées par des distributeurs étrangers, mais nous prévoyons, à court terme, de prendre en charge directement la distribution de nos produits afin de renforcer notre présence et d'avoir une meilleure visibilité sur ces marchés", a ajouté M. Bouchenak.

De son côté, la SARL Esquirol Production, créée en 2016 à Hamadi (Boumerdes), propose une large gamme de produits. En plus du marché national, l'entreprise exporte déjà vers plusieurs pays, tels que la France, la Tunisie, l'Espagne, la Mauritanie et la Libye. "Nos produits concurrencent les produits européens sur leur propre territoire", a souligné Chahrazed



Ferhat, responsable marketing, mettant en avant le rapport qualité-prix qui répond aux attentes des consommateurs de ces pays. L'Entreprise Nationale des Détergents et Produits d'Entretien (ENAD), filiale du Holding Algeria Chemical Specialties (ACS), connaît le même essor sur le marché national avec ses produits phares. L'entreprise a également élargi son offre en proposant des solutions de nettoyage pour sols, vitres, ainsi que des désinfectants et des gels hydroalcooliques. "La régulation des importations de produits localement disponibles a conduit les consommateurs à redécouvrir les produits nationaux et à en apprécier la qualité", a affirmé Leïla Aouli, représentante commerciale de l'entreprise. Pour sa part, Yasmine Toubal, directrice de la communication chez ACS, a souligné que cette dynamique a ouvert de nouvelles perspectives pour l'ENAD, qui se positionne comme pionnière dans la production de détergents et de cosmétiques au niveau national. "L'entreprise met l'accent sur ses projets d'exportation, notamment vers l'Amérique, avec des ambitions sur des marchés comme le Sénégal et la Maurita-

nie, où des showrooms ont déjà été ouverts", a poursuivi Mme Toubal. Au-delà de son rôle clé dans le secteur des produits d'entretien et de cosmétiques, le Holding ACS opère à travers ses 4 groupes et ses filiales dans plusieurs industries, dont les produits de verre, plastique et papier, peinture, caoutchouc et plastique. "Nous avons élaboré un plan de développement très ambitieux pour atteindre un chiffre d'affaires de 40 milliards de dinars d'ici à 2027, contre 30 milliards de DA actuellement", a-t-elle déclaré.

Les laboratoires Vénus, forts de plus de 41 ans d'expérience, diversifient également leur offre en matière d'hygiène corporelle, selon Nawel Benbouriane, représentante de l'entreprise. Présente sur le marché national et exportant depuis 15 ans vers le Moyen-Orient (Jordanie, Irak, Arabie Saoudite) et l'Afrique (Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), l'entreprise a récemment élargi son réseau à l'Amérique du Nord, en répondant à la demande croissante de la diaspora algérienne au Canada, a affirmé Mme Benbouriane.

Synthèse: S.A.K

SAFEX

La 32e Foire de la production algérienne est une réussite

Le Directeur général de la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX), Karim Boukadoum, a dressé, lors de son passage hier dans l'émission « L'Invité du Jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, un premier bilan très positif de la Foire de la production algérienne (FPA) clôturée samedi. Au lendemain de la baisse de rideau de la 32e édition de la FPA, l'heure est aux premiers bilans. Placée sous le thème « Notre production, pilier de notre souveraineté », cette manifestation économique d'envergure a été marquée par la participation de quelque 600 entreprises et une in-

fluence toujours croissante. « Pour un pré-bilan, ce n'est que positif », a-t-il indiqué. « Cette édition est très spéciale, avec un slogan et une influence particulières. Cela reflète l'importance de la production algérienne dans la thématique du développement de l'économie nationale », a-t-il ajouté. Pour le DG de la SAFEX, la FPA 2024 a été assez exceptionnelle au vu de l'engouement et de la dynamique des opérateurs, de la variété des produits proposés, ainsi que de la ferveur qu'elle a suscité. Le « Made in Bladi » commence à être ancré dans les habitudes des Algériens, estime l'orateur, et poursuit :

« c'est la première étape pour assurer un avenir avec un niveau de sécurité très important ».

Sur sa lancée, M. Boukadoum a assuré que l'Algérie est arrivée à un certain niveau de production où la qualité n'est plus à discuter. Selon lui, beaucoup d'efforts ont été faits en termes de marketing et de diversification des filières dans bon nombre de secteurs citant à titre d'exemple : l'agro-industrie, l'électroménager, le cosmétique ou encore le détergent. « Aujourd'hui on parle d'une multitude de secteurs, car on peut désormais construire, manger et boire algérien. Même si on

ne peut pas encore s'habiller à 100% algérien, pour le reste beaucoup de choses peuvent être faites en mode algérien à 100% », a affirmé le premier responsable de la SAFEX, avant d'ajouter : « les visiteurs algériens et étrangers, ainsi que les professionnels ont constaté ce développement et ils y ont profité ».

Revenant sur l'importance de la FPA, il n'a pas manqué de rappeler que ce rendez-vous reste un baromètre très puissant pour l'économie nationale qui permet de faire le briefing fin d'année et de tracer les objectifs de l'exercice futur et à moyen terme.

R.E



TISSEMSILT

Réalisation de neuf réservoirs d'eau dans des zones forestières



Les travaux de réalisation de neuf réservoirs d'eau dans des zones forestières de Tissemsilt ont été achevés, a-t-on appris du Conservateur des forêts de la wilaya, Ahmed Bensedira. M. Bensedira a précisé que cette opération, supervisée par la direction des Ressources en eau, comprend au total la construction de dix réservoirs. "Neuf d'entre eux sont déjà réalisés, tandis

que les travaux du réservoir restant affichent un taux d'avancement estimé à plus de 50% et devront être achevés au cours du premier semestre de l'année prochaine (2025)", a-t-il fait savoir.

Le même responsable a souligné que le projet de construction de ces réservoirs, ayant chacun une capacité de stockage de 50 mètres cube, a été financé dans le cadre de la Caisse

de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSCL), pour une enveloppe budgétaire de plus de 50 millions de dinars. Cette opération, qui concerne des zones forestières réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Tissemsilt, vise à rapprocher les points d'approvisionnement en eau des camions mobilisés dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de

forêts afin de garantir une intervention rapide, a-t-il été précisé.

En outre, d'autres projets prévoyant la réalisation de dix réservoirs supplémentaires dans des zones forestières de la wilaya seront lancés, l'année prochaine, et ce, compte tenu de l'étenue des espaces forestiers de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest, a-t-on indiqué de même source.

OUM EL BOUAGHI

Le secteur de la santé renforcé par 38 médecins spécialistes en 2024

Les structures de santé publiques de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont été renforcées, depuis le début de l'année 2024, par 38 praticiens spécialistes, a indiqué, samedi dernier, l'inspecteur de la direction local de la Santé et de la Population (DSP), Souhil Belhatem. Les nouveaux spécialistes affectés ont été répartis entre six (6) Etablissements publics hospitaliers (EPH) et un (1) Etablissement hospitalier spécialisé (EHS), situés dans les communes d'Aïn M'lila, d'Aïn Fakroun, d'Oum El Bouaghi, d'Aïn Beida et de Meskiana, a précisé le responsable, à l'APS. M. Belhatem a ajouté qu'il s'agit de spécialistes en pédiatrie, en gynécologie-obstétrique, en médecine interne, en maladies infectieuses, en urologie et en orthopédie. La même source a rappelé que le secteur de la santé a recruté, en 2024, 147 infirmiers et 17 aides-soignants en anesthésie-réanimation.

CONSTANTINE

Le DGSN inaugure des structures opérationnelles et sociales de la police

Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé samedi dernier à Constantine l'inauguration et le lancement de plusieurs projets de structures opérationnelles et sociales de la police. Le DGSN a entamé sa visite dans la wilaya en compagnie du wali, Abdelkhaled Sayouda et des cadres supérieurs de la sûreté nationale par l'inauguration du siège de la 2ème sûreté urbaine de l'extension Ouest de l'unité de voisinage (UV14), à la circonscription administrative Ali Mendjeli, réalisé en six mois pour plus de 36,41 millions DA. Le même responsable a exhorté les services de la sûreté à focaliser sur la prise en charge des préoccupations des citoyens et à les placer au centre de leur mission tout en assurant l'accompagnement de l'extension urbaine en cours dans les grands pôles urbains. Il a également inauguré un hôtel de police (60 lits) à la même unité de voisinage baptisé du nom du chahid du devoir national Hassi Khellaaf, insistant à l'occasion sur la nécessité de fournir toutes les commodités pour le bien être des résidents et leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Le DGSN a posé en outre à l'unité de voisinage 14 la première pierre du projet de réalisation prévue dans 16 mois de 250 logements promotionnels aidés (LPA) au profit des employés du corps de la police. A la cité 4.000 logements de la commune d'Aïn Abid, M. Badaoui a inauguré le siège de la 2ème sûreté urbaine. Au terme de sa visite, le DGSN a présidé au siège de la wilaya une rencontre avec les cadres et fonctionnaires de la sûreté de wilaya, saluant les résultats obtenus sur le terrain et les invitant à déployer davantage d'efforts dans la lutte contre la criminalité en coordination avec tous les partenaires. Il a également réaffirmé l'impératif du bon accueil et orientation des citoyens.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Nouvelles structures pour améliorer les prestations de santé

Le secteur de la santé de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar vient d'être renforcé par de nouveaux projets susceptibles d'améliorer les prestations de santé dans cette wilaya frontalière, ont rapporté samedi dernier les services de la direction du secteur de la wilaya. Il s'agit notamment de l'ouverture de trois nouvelles salles de soins dans les différentes régions de la wilaya, outre la programmation des travaux de restauration de l'hôpital mixte de Bordj Badji Mokhtar, dans l'objectif de réhabilitation de cette structure de santé, a déclaré à l'APS le directeur de la santé, Naouis Mohamed Zakaria.

Un projet de la réalisation d'une polyclinique est également en phase d'étude, dont le lancement des chantiers est prévu au début 2025, selon la même source.

Cette future structure de santé permettra de renforcer les capacités de prise en charge de santé dans la wilaya, et réduire ainsi la pression sur les installations sanitaires actuelles, en sus de garantir de nouvelles prestations médicales au profit de la population de la région, a ajouté le même responsable.

Ces nouvelles structures sanitaires qui visent à rapprocher les prestations de santé des citoyens de cette nouvelle wilaya frontalière, s'inscrivent au titre des efforts visant l'amélioration la qualité des soins médicaux nécessaires fournis à la population locale, selon la même source.

MOSTAGANEM

Récolte de plus de 350.000 qx de pommes de terre tardives

Plus de 350.000 quintaux (qx) de pommes de terre tardives (arrière-saison) ont été récoltés dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, samedi dernier, auprès de la direction des Services agricoles de la wilaya (DSA).



Selon un bilan provisoire du service de l'Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) de la même direction, la campagne de récolte des pommes de terre tardives, lancée en novembre dernier, a permis à ce jour d'enranger 350.200 quintaux, avec un rendement de 200 quintaux à l'hectare. La superficie récoltée jusqu'à ce jour a atteint 1.751 hectares sur un total de 2.000 hectares réservés à cette culture tardive (soit 87%), a-t-on ajouté de même source. Le volume de production

prévu par la DSA devra atteindre près de 500.000 qx à la fin de la campagne, a-t-on précisé.

L'entrée du produit dans les marchés régionaux et nationaux, au cours des dernières semaines, "a contribué à la baisse des prix de ce produit de consommation courante, les stabilisant à un niveau raisonnable et approprié", a fait observer la même source.

Parallèlement, une campagne de plantation de pommes de terre de saison pour la saison agricole 2024-2025 a été lancée, à la mi-novembre, sur une

superficie de 11.000 hectares réservés à la pomme de terre destinée à la consommation et 450 hectares pour la pomme de terre destinée à la multiplication (production de semences), signale-t-on. Selon le même bilan, 2.605 hectares ont été plantés pour la consommation, soit 23 % de la superficie ciblée, tandis que la plantation de la pomme de terre destinée à la multiplication devra bientôt être entamée. Par ailleurs, il est prévu au cours de cette campagne saisonnière, une récolte de 3.14 millions de quintaux de pommes de terre de consommation et

112.500 quintaux de sémences de pommes de terre pour couvrir la campagne tardive, a-t-on encore signalé.

La wilaya de Mostaganem, qui produit annuellement environ 4 millions de quintaux de pommes de terre, approvisionne les marchés nationaux et régionaux, tout au long de l'année, notamment au cours du deuxième trimestre (de mars à juin), grâce à la campagne dite de saison et celle du quatrième trimestre (d'octobre à décembre), soit la campagne tardive ou de fin de saison, a souligné DSA.

BATNA (MANIFESTATION DE SENSIBILISATION "SÉCURITÉ ROUTIÈRE")

La 1ère édition attire de nombreux citoyens

La 1ère édition d'une manifestation de sensibilisation consacrée à la sécurité routière, organisée samedi dernier à Batna à l'initiative de l'Association de wilaya pour la sécurité routière et les sports mécaniques, a suscité un engouement auprès du public.

Officiellement ouvert par le wali de Batna, Mohamed Benmalek, l'événement a donné lieu à la distribution de brochures et de dépliants illustrés appelant les automobilistes à respecter le code de la route, ainsi qu'à la mise en place de mini-circuits pour enfants, avec le concours de la Sécurité de wilaya. Organisée sous le slogan "Pour un hiver sans accidents", la manifestation a également été marquée par

une exhibition de motos et de véhicules légers, réalisée par des spécialistes de la wilaya de Batna et de wilayas voisines comme M'sila, Sétif et Biskra.

L'exposition, qui a pris des airs de fête, s'est déroulée sur les Allées Benboulaïd (principale artère du centre de la capitale des Aurès), pour s'étendre jusqu'à Tazoult, et a été ponctuée par une campagne de plantation d'arbres fruitiers.

L'événement a également donné lieu à une campagne de don de sang ainsi qu'à une manœuvre simulant un accident de la route destinée, selon les organisateurs, à expliquer les modes d'intervention pour prodiguer les premiers secours aux blessés en atten-

dant l'arrivée de la Protection civile. Le président de l'Association de wilaya pour la sécurité routière et les sports mécaniques, Adel Mellal, a souligné que l'événement, organisé en coordination avec les acteurs locaux de la sécurité routière, vise à sensibiliser à la nécessité de respecter le code de la route afin de réduire le fléau des accidents de la route. Le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek, a souligné, de son côté, "l'importance de cette initiative", qui arrive, a-t-il dit, "à point nommé du fait qu'elle coïncide avec la fin de l'année qui connaît généralement un trafic automobile intense". Il a également tenu à saluer la large participation des différents acteurs dans ce domaine.

FOOTBALL

Pep Guardiola «n'abandonnera pas» Manchester City

L'entraîneur espagnol Pep Guardiola a affirmé samedi 28 décembre n'avoir aucune intention de quitter Manchester City, se disant au contraire déterminé à enrayer la spectaculaire dégringolade du club mancunien qui dure maintenant depuis plusieurs semaines. Quadruple champion d'Angleterre en titre, City reste encore et toujours emboîté dans la pire crise du mandat de Guardiola depuis son arrivée sur le banc en 2016. À la veille du déplacement à Leicester pour la 19e journée de Premier League, l'entraîneur catalan a affirmé ce samedi qu'il souhaitait tout faire pour « inverser la dynamique ». Et ce ne sera pas une mince affaire : sur leurs 13 dernières rencontres disputées toutes compétitions confondues, les Citizens ont encaissé neuf défaites et n'ont remporté qu'un seul match.

Redescendus à la 7e place du championnat d'Angleterre, ils sont largement distancés par Liverpool, solide leader avec 14 points d'avance à son compteur. En Ligue des champions, Manchester City n'est pas au mieux non plus : 22e à deux journées de la fin de la phase de Ligue, dont seuls les 24 premiers continueront l'aventure. « Je vais essayer, je vais continuer. Parfois, on pense qu'une série noire s'achèvera plus vite ou qu'il sera plus facile d'en sortir, mais parfois ça prend plus de temps. Je n'abandonnerai pas. Je veux être ici et, dans la situation qui est la nôtre, on doit le faire », a assuré Guardiola.

« Revenir, nous l'avons déjà fait »

L'auteur du technicien espagnol, qui a décroché six fois le titre de champion d'Angleterre lors des sept dernières saisons, souffre des contre-performances de son équipe. Et alors qu'il vient de signer une prolongation de deux saisons supplémentaires jusqu'en 2027, des questions commencent à émerger sur son avenir à l'Etihad Stadium. « Le plus gros test, ce sera de revenir. Mais nous l'avons déjà fait », a-t-il rappelé.

Guardiola refuse d'imputer cette crise inédite aux nombreux blessés – Rodri, vainqueur du Ballon d'Or, se remet d'une blessure à un genou ; Rúben Dias, John Stones, Ederson, Kyle Walker, Jack Grealish et Matheus Nunes étaient eux tous forfait pour le match nul concédé jeudi face à Everton – ou encore à la méfome de son redoutable buteur norvégien Erling Haaland, qui a raté un penalty contre les Toffees et n'a marqué qu'un seul but lors des sept derniers matchs.

« Cela ne fait pas partie de mon éducation de commencer à me plaindre, de chercher des coupables. Ça arrive, c'est la vie, le football, alors essayons à nouveau », a-t-il déclaré, puisant dans les succès passés. « Tous les trois jours, il y avait match et victoire, victoire, victoire pendant de nombreux mois, de nombreuses années. À présent, nous devons refaire la même chose. »

AFP

ITALIE**L'Atalanta arrache le nul et reste en tête**

L'Atalanta s'est arrêtée à onze victoires consécutives en Championnat d'Italie, mais a conservé sa première place en arrachant le nul face à la Lazio (1-1), samedi lors de la 18e journée.

L'Atalanta a bien failli finir son historique année 2024 sur une défaite : alors qu'elle n'a plus perdu depuis le 24 septembre, la "Dea", lauréate de la Ligue Europa en mai dernier, le deuxième titre de sa longue histoire, a longtemps subi la loi de la Lazio au Stade olympique de Rome.

Parfaitement lancé dans l'axe par l'Argentin Taty Castrovilli, le Nigérien Fisayo Dele-Bashiru a ouvert la marque à la 27e minute.

Mais l'Atalanta s'est réveillée en seconde période et a logiquement égalisé à la 88e minute grâce Marco Bresciano, entré peu avant.

« On a souffert en première période, on a beaucoup mieux joué après la pause pour bien finir l'année 2024, la meilleure de notre histoire. Cela sera difficile de faire mieux en 2025 », a souligné Gian Piero Gasperini.

L'Atalanta reste en tête avec ses 41 points, soit un de plus que l'Inter qui l'a délogé pendant trois heures du fauteuil du leader.

Après une première période sans éclat, le champion d'Italie en titre a écoeuré Cagliari et enchaîné une cinquième victoire de suite en marquant trois buts en seconde période (3-0), dont le premier depuis presque deux mois de Lautaro Martínez.

« On a dû s'employer pour s'imposer face à une équipe qui n'a fait aucun complexe. Cette victoire clôt une année 2024 mémorable avec la conquête de la deuxième étoile pour le vingtième titre de champion, s'est réjoui Simone Inzaghi. L'Inter et l'Atalanta, au coude à coude en championnat, vont s'affronter dans moins d'une semaine, le 2 janvier, en Arabie saoudite en demi-finale de la Supercoupe d'Italie. En leur absence, Naples, 3ème à trois points de l'Atalanta, peut reprendre les commandes du championnat et même prendre le large, à condition de battre Venise dimanche à domicile et de s'imposer sur le terrain de la Fiorentina le week-end suivant.

AFP

LE BRON, DJOKOVIC, ROBERT-MICHON Comment restent-ils au sommet de leur sport avec l'âge ?

À quarante ans ou presque, ils font toujours partie de l'élite du sport mondial. Mais qu'est-ce qui fait encore avancer LeBron James, Fernando Alonso, Novak Djokovic ou Mélina Robert-Michon à un âge où bien des sportifs de haut niveau ont déjà pris leur retraite ?



L'Américain LeBron James fêtera ses quarante ans lundi 30 décembre et reste à un niveau stratosphérique avec les Lakers. « LeBron James, il est hors norme. Il est encore dominant parce qu'il a été ultra-dominant », explique à l'AFP Adrien Sedeaud, chercheur en sciences du sport à l'Insep. Comme pour monsieur Tout-le-monde, la courbe des performances physiques des sportifs de haut niveau progresse jusqu'à un pic puis redescend ensuite en fonction de l'âge. Mais l'allure de cette courbe n'est pas la même selon les disciplines.

« À 25 ans, ils étaient monstrueux »

Pour ceux qui restent au top après la trentaine, « si on retrace leur courbe individuelle, à 25 ans, ils étaient monstrueux », souligne le chercheur. Un peu comme la superstar de la gym Simone Biles, qui a encore défié l'espace cet été aux JO de Paris en remportant trois médailles d'or à 27 ans. Une sacrée performance dans

une discipline où règnent souvent des tout juste vingtaine. « Elle a un niveau tellement exceptionnel qu'elle peut continuer », estime le spécialiste de l'Insep. En tennis, l'Américaine Serena Williams a joué jusqu'à ses quarante ans, le Suisse Roger Federer a disputé son dernier tournoi en simple à presque la quarantaine à Wimbledon. À 45 ans, Mélina Robert-Michon, la porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO de Paris, a participé cet été à sa 7e finale olympique de lancer de disque. Et malgré une 12e place décevante, cette mère de deux enfants a assuré vouloir continuer sa carrière. Son itinéraire fait inévitablement penser à la cycliste française Jeannie Longo, championne du monde de contre-la-montre en 2001 à 43 ans et dotée d'un palmarès impressionnant.

Des carrières influencées par de nombreux facteurs
Auteur du livre Athlète Master, s'entraîner et performer après 40 ans, 50 ans et plus, Romuald Lepers. Bains chauds, bains froids, cryothérapie, suivi kiné

individualisé, modulations des charges d'entraînements, utilisation des données pour optimiser une reprise après blessure : toutes ces méthodes apportent un plus. Certains, comme le tennisman serbe Novak Djokovic, ont leurs recettes personnalisées comme l'élimination du gluten et la méditation, entre autres. À 37 ans, celui-ci est devenu champion olympique cet été et pointe encore à la 7e place du classement ATP. LeBron James a aussi une hygiène de vie stricte : « On ne le retrouve pas en boîte de nuit après les victoires ! », souligne Adrien Sedeaud. S'il faut des qualités hors norme pour rester au haut niveau longtemps, il faut aussi éviter les blessures. « Plus un athlète va se blesser tôt, plus il va malheureusement hypothéquer ses chances de carrière très longue », explique le chercheur de l'Insep. À 38 ans, et après une litanie de blessures pendant deux décennies, l'Espagnol Rafael Nadal vient lui de ranger sa raquette.

R.S

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE (32 ES DE FINALE)

O.Akbou-CSC, JSS-USMK et ESBA-MCA à l'affiche

Les 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football qui débuteront aujourd'hui, et s'étaleront jusqu'au 16 janvier 2025, seront dominés par les affiches entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : Olympique Akbou- CS Constantine et JS Saoura-USM Khenchela, auxquelles s'ajoute le sulfureux derby algérois, ES Ben-Aknoun (L2) - MC Alger (L1).

C'est cette dernière rencontre domiciliée au stade olympique du 5-Juillet, qui aura le honneur d'ouvrir ce lundi les 32 es de finale de l'édition "2024-2025", de Dame coupe.

Une confrontation qui drainera à coup sûr un public nombreux, dont notamment les supporters mouloudéens privés depuis quelques semaines des matchs de leur équipe favorite pour cause de " huis-clos".

Auréolé de son titre symbolique de champion d'hiver du groupe "Centre-Ouest", qu'elle domine avec cinq longueurs d'avance sur son poursuivant direct le RC Kouba, l'ESBA tentera de relever le défi devant l'ogre mouloudéen, champion d'Algérie en titre, et finaliste de la défunte édition remportée par le CR Belouizdad (1-0). Les gars de Ben-Aknoun, emmenés par l'ancien défenseur du "Doyen", Abderrahmane Hachoud, bien parti pour reprendre leur place parmi l'élite, sont décidés à livrer un grand match, bien que leur principal objectif reste avant tout, l'accès en L1.

En revanche, les Mouloudéens qui viennent de mettre fin à une série d'insuccès en championnat, à la faveur d'une victoire devant le NCM à Magra (2-1), appréhendent beaucoup leur retour au stade du 5-juillet, où ils n'ont obtenu aucune victoire en championnat depuis l'entame de la saison en cours.

Les hommes du nouvel entraîneur, Khaled Benyahia, qui pensent beaucoup plus à leur prochaine sortie face aux Soudanais d'El-Hilal, prévue samedi prochain à Nouakchott (Mauritanie), tâcheront à l'instar de la saison écoulée, de mener à bien, les deux compétitions nationales.

L'autre principale affiche de ce tour opposera deux équipes de l'élite, le CS Constantine glissé à la 4e de L1, qui se rendra à Bejaïa pour y défier l'O.Akbou (9e). Les Sanafirs qui restent sur une défaite en déplacement contre la JS Saoura, tenteront de renouer avec le succès à l'occasion de la Coupe d'Algérie.

De son côté, l'Olympique Akbou, qui a démarré la saison du bon pied, est en train de marquer le pas, en témoigne le récent revers face à l'actuel tenant du trophée le CR Belouizdad (0-1).

La JS Saoura et l'USM Khenchela, auteurs de



résultats en dents de scie en championnat, s'affronteront dans un duel qui s'annonce indécis, même si la formation de Béchar, qui a remporté une belle victoire en championnat face au CSC, bénéficiera de la faveur des pronostics, devant une équipe de l'USMK qui alterne le bon et le moins bon en Ligue 1. Le CR Belouizdad, tenant du trophée, recevra la formation du CR Zaouia (Inter-régions), dans un match largement à la portée des hommes d'Abdelkader Amrani, qui viennent de se relancer en championnat comme l'atteste leur belle remontée au classement (6e) avec en plus quatre matchs en retard. Les Belouizdadias qui détiennent le record de titres (9) en coupe, viseront un 10e sacre. Les anciens détenteurs du trophée, la JS Kabylie, l'USM Alger et le MC Oran, auront l'avantage d'affronter des adversaires plus ou moins "préables", l'ES Guelma (Inter-Régions), l'OMAgrane (L2) et l'US Bechar-Djedid (L2).

Le tirage au sort a également donné lieu à un "big derby" algérois entre clubs de Ligue 2 amateur : USM El Harrach - NA Hussein-Dey. Auteurs d'un excellent début de saison,

les Harrachis, dauphins du MB Rouissett (Gr. Centre-Est), espèrent poursuivre sur leur lancée, face à une équipe du Nasria qui commence à retrouver des couleurs après une entame de saison difficile.

Outre USMH-NAHD, trois autres matchs opposeront des clubs de la Ligue 2 : CR Témouchent/CA Batna, RC Kouba/GC Mascara, et US Chaouia/ WA Mostaganem. Un autre derby, mais celui-ci des hauts-plateaux, sera au menu des 32es de finale entre le MC El-Eulma (Inter-régions) et l'actuel Co-dauphin de Ligue 1, l'ES Sétif. Enfin, les petits poucets de l'épreuve populaire : l'ES Théniet El-Abed et CR Sndjaz, pensionnaires de la division régionale 2, devront batailler dur pour "rester en vie", face respectivement à la JSM Tiaret en déplacement, et au Paradou AC à domicile. Les 1/16es de finale se joueront les 10 et 11 janvier 2025. Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

R.S

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (15E JOURNÉE)

La JSK tombe à Chlef, l'USMK s'impose à El Bayadh

L'ASO Chlef et l'USM Khenchela ont réussi une très bonne opération samedi, en clôture de la 15e journée de la Ligue 1 Mobilis, en rejoignant l'USM Alger et le CS Constantine à la quatrième place du classement général, avec 20 points pour chaque club, après leurs succès respectifs contre la JS Kabylie (1-0) et le MC El Bayadh (1-2).

La JSK dont la dernière défaite remonte au 19 octobre face au MC Oran (2-0), pensait tenir le match nul face à l'ASO, mais c'était sans compter sur l'abnégation des locaux qui ont réussi à inscrire le but de la victoire dans le temps additionnel sur un penalty transformé par Évra Agbagno (90'+4), offrant trois précieux points à son équipe.

En dépit de cette défaite, les hommes d'Abdelhak Benchikha restent provisoirement leaders, avec 24 points, soit avec trois longueurs d'avance sur leurs premiers poursuivants au classement général, le MC Alger et l'ES Sétif.

A la faveur de son succès, l'ASO (20 pts) qui

reste sur une série de quatre journées sans défaite, rejoint l'USMA, le CSC et l'USMK à la troisième place. De son côté, l'USMK a réussi à s'imposer en déplacement contre le MCEB, qui demeurait pourtant sur une belle victoire en déplacement contre l'Olympique Akbou (1-0). Les visiteurs étaient les premiers à trouver le chemin des filets dans ce match, par l'intermédiaire de Samer (45'+1), et c'est Belaribi qui a égalisé pour le MCEB à la 50e.

Mais la joie des locaux a été de courte durée, puisque moins de deux minutes plus tard, Saâdou a redonné l'avantage à l'USMK (1-2). Une précieuse victoire qui propulse le club de Khenchela à la quatrième place, ex aequo avec l'USM Alger, le CS Constantine et l'ASO Chlef, avec 20 points pour chaque club, alors que le MCEB reste scotché à la 14e place, avec 14 points en autant de matchs.

Le bilan de cette 15e journée s'est ouvert jeudi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, avant de se poursuivre

le lendemain, vendredi, avec le déroulement de trois autres rencontres, et dont les clubs algériens ont été les plus grands bénéficiaires. En effet, outre le MCA et le Paradou AC, qui ont ramené de précieuses victoires de leurs déplacements respectifs chez le NC Magra (2-1) et l'ES Mostaganem (2-0), l'USM Alger et le CR Belouizdad ont réalisé eux aussi de bonnes opérations.

Le Chabab, après des débuts difficiles en championnat, a enchaîné un cinquième succès consécutif, en battant l'Olympique Akbou (1-0), alors que les Rouge et Noir ont eu un peu plus de réussite face au MC Oran, qu'ils ont assez facilement dominé (3-0).

Des victoires qui valent leur pesant d'or, car permettant au CRB de se hisser à la sixième place du classement général, avec 19 points, soit à une longueur de l'USM Alger (4e/20 pts), et qui comme lui compte quatre matchs en retard. A l'inverse, l'ES Sétif et le CS Constantine n'ont pas bien profité de cette 15e journée, qui en cas

AG ÉLECTIVE DE LA GYMNASTIQUE

Mme Ayad Dahbia élue présidente de la Fédération algérienne

Me Ayad Dahbia a été élue présidente de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) pour le mandat olympique 2025-2028, lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue samedi à la salle des Conférences "Rabah Chebab" du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger.

La nouvelle présidente a obtenu 20 voix, contre 16 pour l'autre candidat, Rabah Mikichi. "Je suis très contente aujourd'hui de mon élection et je remercie les membres de l'Assemblée pour la confiance qu'ils ont voulu placer en nous (présidente et membres du bureau fédéral). On fera, tous ensemble, notre possible pour relever davantage le niveau de la gymnastique et continuer dans la lancée des résultats obtenus jusqu'ici, par notre championne olympique et du monde Kaylia Nemour.

Le meilleur est à venir", a déclaré Mme Ayad Dahbia. La nouvelle présidente la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) est une ancienne membre fédérale, ancienne de la Ligue algéroise, arbitre internationale et entraîneur nationale. Forte d'une carrière impressionnante en tant qu'entraîneur, elle a su guider de nombreux athlètes vers l'excellence, remportant avec eux de nombreux titres nationaux et internationaux.

La famille de la gymnastique algérienne attend de la nouvelle présidente de mettre en avant une approche pédagogique innovante et élaborer un programme de développement dédié aux jeunes gymnastes prometteurs, pour qu'ils deviennent dans l'avenir les piliers des équipes nationales de gymnastique.

Pour le nouveau bureau fédéral de la FAG, "un énorme chantier l'attend afin de propulser la discipline à un niveau supérieur, tout en mettant en valeur le travail fait par les uns et les autres", expliquent les observateurs.

R.S

de victoire aurait pu leur permettre de recoller carrément à l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, la JS Kabylie. Malheureusement pour eux, les Sétifiens se sont finalement contentés d'un nul vierge chez la lanterne-rouge, l'US Biskra, alors que les Sanafir se sont inclinés (2-0) chez la JS Saoura. Malgré tout, ces deux clubs restent provisoirement dans le peloton de tête, à la seule différence que l'Entente (3e/21 pts) a déjà disputé ses quinze matchs, alors que le CSC (5e/19 pts) en compte deux de moins.

C'est ce qui empêche d'ailleurs la JS Kabylie de célébrer son titre honorifique de championne d'hiver, car mathématiquement, plusieurs clubs pourraient lui ravir la première place s'ils parviennent à remporter la totalité de leurs matchs en retard. Allusion faite essentiellement au MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad, mais aussi au CS Constantine et le Paradou AC, qui mathématiquement peuvent prétendre à ce titre symbolique.

R.S

CENTRE DU MALI

Un soldat et au moins 21 terroristes tués dans une attaque

L'armée malienne a annoncé avoir perdu un de ses éléments et tué au moins 21 terroristes, en déjouant une attaque complexe perpétrée samedi à Saye, dans le centre du Mali. "Les FAM ont repoussé une attaque terroriste complexe à Saye le 28 décembre 2024 à 05H40 (...). Les terroristes, en grand nombre, ont échoué dans leur action en force au cours de violents combats", a indiqué l'armée dans un communiqué. Les terroristes ont abandonné 21 corps ainsi que des armes, des munitions et divers autres équipements militaires, a ajouté le communiqué, soulignant qu'un soldat est mort durant les affrontements et que trois autres soldats et deux civils ont été blessés. "Le rassise continue pour rechercher les rescapés et les complices", a indiqué la même source.

TOGO

Les élections sénatoriales repoussées du 2 au 15 février

Les premières élections sénatoriales initialement prévues le 2 février au Togo, ont été repoussées au 15 février "en vue de permettre aux acteurs politiques de mieux s'organiser", indique un décret présidentiel publié vendredi soir. La date des élections sénatoriales est fixée au samedi 15 février 2025. Le corps électoral est convoqué le samedi 15 février 2025, précise le décret lu sur les médias d'Etat. "La campagne électorale pour les élections sénatoriales du samedi 15 février 2025 est ouverte le jeudi 30 janvier 2025 à 00H. Elle prend fin le jeudi 13 février 2025 à 23H59", souligne le texte. Le gouvernement a repoussé ces sénatoriales, suite à la demande de certains partis politiques de reporter la date de clôture de dépôt des dossiers de candidature. Ce scrutin est l'une des dernières étapes pour la mise en place de la nouvelle Constitution.

LIBAN

325 violations du cessez-le-feu commises par l'entité sioniste

L'armée sioniste a commis 325 violations du cessez-le-feu au Liban entre en vigueur le 27 novembre dernier, rapporte samedi l'agence de presse libanaise. Selon les informations publiées par l'agence, "les violations de samedi, 6 en tout, se sont concentrées dans le district de Marjayoun, dans le gouvernorat de Nabatiéh (sud), et dans le district de Tyr, et comprenaient des explosions et des incendies de maisons, des tirs de mitrailleuses, des actes de vandalisme et de vol". Avec ces 6 violations, le total s'élève à 325, selon l'agence qui s'appuie sur les données des autorités libanaises. Depuis le 27 novembre dernier, un cessez-le-feu fragile prévaut au Liban, mettant fin aux bombardements (sionistes) qui ont commencé le 8 octobre 2023, et qui se sont transformés le 23 septembre en une agression à grande échelle. L'agression sioniste contre le Liban a fait 4.061 martyrs et 16.656 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre le déplacement d'environ 1.400.000 personnes.

SOUDAN

Un premier convoi d'aide arrive au sud de Khartoum

Des habitants au sud de la capitale soudanaise ont reçu cette semaine le premier convoi d'aide depuis le début du conflit militaire qui dure depuis 20 mois et a dévasté le pays, ont indiqué des volontaires locaux. Au total, 28 camions sont arrivés à Jebel Aulia, une localité située à 40 kilomètres au sud de Khartoum, a indiqué vendredi le réseau local "Cellules d'intervention d'urgence", dirigé par des bénévoles qui gèrent des cuisines communautaires, distribuent des colis alimentaires, organisent des évacuations et fournissent une assistance médicale. Le convoi comprend 22 camions transportant de la nourriture du Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM), un camion



de Médecins sans frontières et de Care, ainsi que cinq camions chargés de médicaments de l'agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Le groupe local de volontaires et l'Unicef ont déclaré que les fournitures aideront à

répondre aux "besoins urgents en matière de santé et de nutrition d'environ 200.000 enfants et familles". Comme Jebel Aulia, de nombreuses régions du Soudan sont confrontées à une famine massive après que les par-

ties belligérantes y ont coupé l'accès. Depuis le début de la guerre en avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), rien n'entre ou ne sort de la zone sans l'approbation des deux parties.

SÉNÉGAL

Les députés adoptent sans débat le budget de l'Etat

Les députés sénégalais ont adopté samedi sans débat le budget de l'Etat et procédé à l'élection des membres de la haute Cour de justice. La loi de finance 2025 prévoit un taux de croissance du PIB de 8,8%, en intégrant les recettes liées au début de la production des hydrocarbures. Le taux d'inflation est prévu à 1,9% du PIB et le déficit réduit à 7,08% du PIB contre

11,6% en 2024. Le budget n'a pas été discuté, le Premier ministre Ousmane Sonko ayant engagé la responsabilité du gouvernement pour qu'il soit adopté avant la fin de l'année 2024. Par ailleurs, les huit députés et leurs suppléants membres de la haute Cour de Justice ont officiellement été installés au lendemain de l'annonce par M. Sonko de son projet d'abroger la loi d'amnistie couvrant

les violences politiques qui ont fait des dizaines de morts entre 2021 et 2024, que l'ex-président Macky Sall avait fait passer avant la présidentielle, permettant la libération de prison de centaines de personnes écrasées, dont MM. Faye et Sonko. Si elle est votée, cette abrogation pourrait ouvrir la porte à des poursuites contre les dirigeants de l'ancien régime, dont M. Sall.

TCHAD

Les électeurs aux urnes pour renouveler leur parlement

Les Tchadiens ont voté hier, pour des élections législatives, provinciales et locales, dernière étape de la transition politique entamée en 2021. Selon l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE), les élections ont commencé, samedi, avec le vote des militaires, des nomades et de la diaspora. L'ensemble des Tchadiens, quelque 8 millions, étaient, quant à eux, appelés aux urnes, hier, pour choisir leurs députés, leurs maires et leurs représentants locaux. Près de 179 partis ou regroupements politiques sont en lice et 1 329 candidats sont autorisés par le Conseil constitutionnel à figurer sur les listes dé-

finitives des candidats aux législatives pour 188 sièges au parlement. Ces législatives marquent une des dernières étapes du processus de transition amorcé à la mort du président Idriss Déby Itno, en avril 2021. Les dernières législatives remontent à 2011. L'Assemblée nationale devait être renouvelée en 2015, mais, le scrutin a connu plusieurs reports en raison notamment de difficultés financières et de l'épidémie de coronavirus. La campagne électorale pour ce scrutin a pris fin le 27 décembre. La proclamation des résultats provisoires est prévue pour le 15 janvier 2025 et les résultats définitifs le 3 février 2025.

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

7 martyrs dans une frappe contre un hôpital pour personnes âgées

Sept personnes sont tombées en martyrs et d'autres ont été grièvement blessées hier, dans une frappe sioniste contre un hôpital pour personnes âgées dans le centre de la ville de Ghaza, a annoncé la défense civile palestinienne.

Sept martyrs palestiniens ont été récupérés et des blessures ont été enregistrées, dont une grave, à la suite d'une frappe sioniste visant l'étage supérieur de l'hôpital Al-Wafa dans la ville de Ghaza", a indiqué le porte-parole de la défense civile de Ghaza, Mahmoud Basal, dans un communiqué.

Vendredi, l'armée sioniste a pris d'assaut l'hôpital Kamal Adwan, avant de l'incendier et de le mettre complètement hors service. Plus de 350 personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'hôpital ont été arrêtées, dont son directeur, le Dr Hossam Abou Safiya et 180 membres du personnel médical ainsi que 75 blessés, malades et leurs accompagnateurs, qui ont tous été emmenés vers une destination inconnue.

Depuis le début de l'agression de l'armée d'occupation contre le nord de la bande de Ghaza, le 5 octobre dernier qui a coïncidé avec un siège militaire



constant, l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamatani" a été ciblé par plusieurs attaques de missiles et des tirs. Ces attaques ré-

pétées ont provoqué la mise hors service de la quasi-totalité du système de santé, en plus de l'arrêt des activités de la Pro-

tection civile et des ambulances du Croissant-Rouge Palestiniens.

R.I

MAROC

Large condamnation de la répression contre les opposants à la normalisation

Les réactions dénonçant la criminalisation par les autorités du Makhzen des défenseurs du peuple palestinien et des opposants à la normalisation avec l'entité sioniste occupante se multiplient, suite à la condamnation de 13 militants à six mois de prison avec sursis et à une amende, au moment où le Maroc préside actuellement le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, suscitant interrogations sur la capacité d'un tel Etat à défendre les droits humains au niveau mondial alors qu'il les bafoue sur son propre territoire.

Dans ce contexte, le mouvement BDS Maroc (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) a fermement condamné, dans un communiqué, toutes les formes de répression et d'intimidation employées par les autorités marocaines pour faire taire les militants opposés à toute forme de normalisation avec l'entité sioniste.

Le mouvement a exigé du Makhzen qu'il abandonne sans condition toutes les poursuites engagées contre ces militants. Exprimant sa solidarité inconditionnelle avec les militants du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation et dénonçant les condamnations iniques prononcées à leur encontre, le BDS Maroc a déclaré que "ces procès révèlent l'hypocrisie des discours officiels prétendant soutenir la

cause palestinienne, tout en nouant des alliances militaires avec l'occupant et en réprimant ceux qui s'y opposent".

Le mouvement BDS Maroc a réaffirmé son engagement à faire face à l'occupation sur tous les fronts en appelant au boycott à tous les niveaux et à l'imposition de sanctions jusqu'à ce que le peuple palestinien recouvre sa liberté et établisse son Etat indépendant avec El Qods pour capitale.

De son côté, le Groupe d'action national pour la Palestine a dénoncé, dans un communiqué, les condamnations iniques à l'encontre des 13 opposants à la normalisation, qualifiant ces décisions d'atteintes graves à la liberté d'expression, au droit de manifester pacifiquement et aux droits fondamentaux.

Le communiqué a également souligné "le paradoxe juridique flagrant où les poursuites contre les individus soutenant l'entité sioniste restent sans suites, malgré des plaintes documentées déposées par des organisations civiles, sans que les procédures judiciaires nécessaires ne soient mises en œuvre". Le groupe a exprimé son rejet total de ces condamnations injustes, réaffirmant sa solidarité avec ces militants qui incarnent la voix du peuple marocain libre et son rejet catégorique de la normalisation. Il a salué leur rôle dans la dénonciation des complices de l'occu-

pation et des crimes odieux perpétrés contre les innocents palestiniens, dans le cadre d'une politique de génocide et de nettoyage ethnique condamnée par la communauté internationale.

COMMENT LE MAROC PEUT-IL PRÉSIDER LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME TOUT EN RÉPRIMANT LES LIBERTÉS ?

Le Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation a tenu, vendredi soir, une conférence de presse pour évoquer les arrestations et les procès ciblant ses militants et ses activités en faveur de la lutte palestinienne.

Ces pratiques se veulent une criminalisation effective de l'opposition à la normalisation et du soutien au peuple palestinien. Le Front a rappelé que cela se produit alors que le Maroc préside le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, soulève de sérieuses questions sur la crédibilité d'un Etat qui ne respecte pas les droits humains sur son propre sol. Il a exprimé sa fierté envers la position constante et de principe du peuple marocain soutenant le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods comme capitale.

Le Front marocain a également condamné les restrictions et les répressions visant les opposants à la normalisation et les défenseurs de la cause palestinienne,

ainsi que l'interdiction et la répression de plusieurs manifestations pacifiques organisées par le Front dans certaines villes marocaines.

Ces violations, a-t-il rappelé, se sont intensifiées depuis sa création le 28 février 2021, particulièrement après la signature de l'accord de normalisation avec l'entité sioniste occupante.

L'avocat et militant des droits humains Mohamed El Ghafari a, quant à lui, dénoncé cette condamnation rendue jeudi 26 décembre 2024 par la justice du makhzen, la qualifiant non seulement d'injuste et de sévère, mais également de tentative de limiter les activités militantes du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation. "Ce jugement nous signifie clairement : ne vous solidarisez pas avec le peuple palestinien, sous peine de subir des procès similaires", a-t-il regretté.

Pour sa part, l'activiste des droits de l'homme Abou Chitaa Messaïf a déclaré que le jour où ces condamnations ont été prononcées contre les opposants à la normalisation "marque un nouvel épisode sombre pour le pays, faisant écho au 'jour funeste' de la signature de l'accord de normalisation le 22 décembre 2020. Le soutien à la cause palestinienne et l'opposition à la normalisation se poursuivront jusqu'à leur abolition", a-t-il conclu.

R.I

OMS

Le siège du nord de Ghaza menace la vie de 75.000 personnes

Le siège imposé depuis plus de 80 jours par l'entité sioniste au nord de la bande de Ghaza met en danger la vie de 75.000 Palestiniens encore présents dans la zone, a prévenu l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans un communiqué publié samedi sur son site, l'OMS se dit "consternée par le raid mené vendredi contre l'hôpital Kamal Adwan, qui a mis hors service le dernier grand établissement de santé du nord de Ghaza.

Le démantèlement systématique du système de santé et le siège qui dure depuis plus de 80 jours dans le nord de Ghaza mettent en danger la vie des 75.000 Palestiniens qui se trouvent encore dans la zone".

Selon les premiers rapports, sur lesquels s'est appuyée l'OMS, certaines zones de l'hôpital ont été brûlées et gravement endommagées lors du raid, notamment le laboratoire, l'unité chirurgicale, le département d'ingénierie et de maintenance, la salle d'opérations et le magasin médical.

L'agence onusienne a rapporté qu'"au cours des deux derniers mois, la zone autour de l'hôpital est restée très instable et des attaques ont eu lieu presque quotidiennement. Cette semaine, des bombardements dans ses environs ont tué 50 personnes, dont cinq travailleurs de la santé de l'hôpital Kamal Adwan". L'hôpital Kamal Adwan "est désormais vide", a constaté l'OMS, affirmant que vendredi soir, les 15 patients critiques restants, 50 soldats et 20 agents de santé ont été transférés à l'hôpital indonésien, qui ne dispose pas de l'équipement et des fournitures nécessaires pour prodiguer des soins adéquats. L'OMS est "profondément préoccupé" par leur bien-être, ainsi que par celui du directeur de l'hôpital Kamal Adwan, qui a été arrêté pendant le raid.

L'OMS a affirmé avoir perdu contact avec lui depuis le début du raid. L'Organisation mondiale de la santé a noté que le raid contre l'hôpital Kamal Adwan fait suite à des restrictions d'accès de plus en plus strictes et à des attaques répétées. Depuis début octobre 2024, l'OMS a recensé au moins 50 attaques contre des établissements de santé ou à proximité. Elle a fait savoir que malgré les besoins de plus en plus criants en services et fournitures d'urgence et de traumatologie, "seules 10 des 21 missions de l'OMS à Kamal Adwan ont été partiellement facilitées entre début octobre et décembre". Le communiqué souligne que "les efforts de l'OMS et de ses partenaires pour maintenir les opérations des hôpitaux ont été réduits à néant".

L'hôpital Kamal Adwan étant totalement hors service, et l'hôpital Al-Awda étant à peine opérationnel et gravement endommagé par les récentes frappes aériennes, le système de santé vital pour les habitants du nord de Ghaza atteint un point de rupture". Pour conclure, l'OMS a appelé à "garantir de toute urgence que les hôpitaux du nord de Ghaza puissent bénéficier d'un soutien pour redevenir fonctionnels".

R.I

LA MAISON DE LA CULTURE "ABI RAS ENNACIRI" DE MASCARA

La pensée de Malek Bennabi mise en lumière

Le Club de la pensée intellectuelle et culturelle de la Maison de la Culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, a organisé samedi, un Colloque scientifique intitulé "Lecture cognitive de la théorie de la civilisation chez Malek Bennabi".

Le professeur Djidel Omar de l'Université d'Alger 2 a souligné que la pensée de Malek Bennabi reposait sur l'analyse de la civilisation, qu'il définissait comme le lien entre la logique de l'idée et la logique de l'action.

Pour lui, le penseur met en évidence l'importance de la culture comme facteur essentiel pour activer le dialogue civilisationnel humain, ce qui l'a amené à accorder une grande importance à la culture et à l'interaction des cultures dans son projet civilisationnel.

De son côté, le professeur Aliche Lamouri, de la même université, a indiqué que Malek Bennabi est l'une des figures majeures de la pensée en Algérie et dans le monde arabe et islamique. Il a contribué par ses ouvrages à résoudre les problèmes de la civilisation et à formuler une idée de la culture arabe islamique, tout



en se laissant influencer par les mouvements réformistes arabes. Le chercheur Zeddour Mohamed Brahim Abdelfettah, spécialiste de l'histoire de la pensée de Malek Bennabi, a souligné que ce penseur ne s'est pas limité à écrire sur une époque ou un lieu spécifiques. Il l'a considéré comme étant

animé par la volonté de restaurer la civilisation islamique à son apogée, tant sur le plan matériel que spirituel. Selon lui, cela ne pourrait être accompli que par la formulation d'une vision claire dans ce cadre. Il a ajouté que Bennabi estime que la civilisation ne repose pas sur des éléments spécifiques, mais constitue un

tout auquel tous les individus doivent participer. Elle est un concept global qui doit se manifester dans tous les aspects de la vie, le goût, la beauté, l'environnement, l'urbanisme, le comportement, les relations sociales, l'administration, l'économie et la planification.

R.C

17^e Fntp : le TNA entre en compétition avec le spectacle "Aqd El Djouhar"

Mis en scène dans une conception contemporaine, par Haïder Benhassine sur des extraits tirés du texte de la dramaturgie éponyme du regretté M'Hamed Benguetta (1939-2014), le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) est entré, samedi soir à Alger, en compétition du 17^e festival national du Théâtre professionnel (Fntp), avec "Aqd El Djouhar" (le collier de perles), une épope historique qui a plongé le nombreux public présent, dans les profondeurs de l'histoire.

Plusieurs événements indépendants entre eux ayant marqué l'histoire d'Algérie, depuis les premières résistances populaires à l'occupant français, ont été restituées dans un genre contemporain actualisé, conduit par une vingtaine d'artistes, entre comédiennes, comédiens, ballerines et danseuses.

Théâtre dans le théâtre, les artistes, en situation de répétition et de préparation de cette illustre épope ont brillé de maîtrise et de professionnalisme, s'investissant pleinement dans leurs personnages respectifs dans un espace scénique quasi vide et entièrement ouvert, laissant apparaître les penderies des comédiens où leurs différents costumes de scènes étaient accrochés. Parmi les comédiens et danseurs qui ont raconté la gloire des valeureux Martyrs, Sifeddine Bouha, Bouhadjar

Boutchiche, Ghazel Laloui, Djaffar Benhalilou, Hichem Guergah, Hadjer Seraoui, Faziza Chemak, Hakim Gremoud, Mounira Roudiji Fissa, Abdellah Beriber, Fouad Zahed, Khelifa Benbrahim Rachid, Salaheddine Khalidi, Ahcène Bellazreg, et Ikram Iflis.

La scénographie, signée par le metteur en scène et Abdelghani Mazouz, s'est basée sur une scène quasi vide, ce qui suppose la densité du texte qui s'est suffi à lui-même et un espace entièrement ouvert, soumis à un éclairage judicieux qui a créé les atmosphères adéquates à chacune des situations du spectacle.

Conçues dans une gestuelle et des mouvements empreints des scènes

d'exactions, de violence et de brutalité commises par l'armée coloniale française à l'égard des populations autochtones, les chorégraphies de Youcef Meftah ont été des plus concluantes, car illustrant parfaitement les situations d'oppression et de persécution proposées. La bande son et musique, signée Bahr Bensalem, a également été d'un apport hautement favorable à la trame, avec notamment, une illustration au fait des tableaux et des chorégraphies suggérées. Dans la solennité de l'instant, le public, tenu en haleine, a savouré tous les moments du spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de la représentation, produite par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.

R.C

Biskra : Un séminaire pour les clubs de lecture en Algérie

Un séminaire national des clubs de lecture en Algérie, organisé samedi à la bibliothèque publique Mohamed Assami de Biskra, a vu la participation de 30 clubs et associations issus de plusieurs wilayas du pays. "Cette manifestation a constitué une occasion pour coordonner les activités et les efforts des clubs et des associations œuvrant pour la promotion de la lecture à court et moyen termes", a indiqué Hafid Choukri,

président de l'association "Biskra lit", organisatrice de la rencontre. Le programme a donné lieu à la présentation de quelques "success stories" inspirées d'expériences personnelles des participants, ainsi qu'à des ateliers spécialisés pour développer les compétences organisationnelles et culturales en relation avec la lecture. Cet événement, qui a réuni des amoureux du livre et de la lecture issus de clubs, ainsi que des personnalités culturelles, a fourni une

occasion de communiquer et d'échanger des expériences susceptibles de promouvoir l'acte de lire. A cette occasion, un "réseau national de lecture" a été lancé, qui comprend les clubs ayant participé à cette rencontre. Cette rencontre, placée sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra, a été organisée en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Assami.

R.C

Mila : ouverture de la 6^{ème} édition de la manifestation "Mila lit"

La 6^{ème} édition de la manifestation culturelle "Mila lit" s'est ouverte samedi à la maison de jeunes chahid Mohamed-Ladraa de Mila avec la présentation aux lecteurs un nombre d'ouvrages par leurs auteurs. Les écrivaines Fatima Kidouche et Faouzia Benamira et les romancières Nabila Aboudi et Zakia Allal ont ainsi participé à l'ouverture de cette édition initiée par l'association locale "Mila lit".

La manifestation qui se poursuivra au 2 janvier a connu la participation de plusieurs jeunes auteurs dont la poétesse Nabila Bouchehima de Ferdjoua qui a présenté au public son premier recueil de 35 poèmes intitulé "Adjras El-Qalb" (Les cloches du cœur).

Pour cette jeune poétesse, cet événement culturel annuel est une opportunité de rencontres avec le public qui permet à l'auteur d'avoir un feedback de son œuvre susceptible de l'aider à se parfaire et se rapprocher davantage des aspirations de son lectorat. cette manifestation verra également la participation de 30 écrivains de 15 wilayas du pays dont Annaba, Alger, Ain Defla, Tlemcen et Mila. Le programme de "Mila lit" prévoit en outre l'organisation d'ateliers consacrés aux arts plastiques, l'écriture du conte et au jeune entrepreneur. Des concours pour enfants et des communications sur la révolution et la littérature sont également prévus à l'occasion de la célébration du 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale.

R.C

BNA à Alger : une Conférence sur la cause palestinienne et la culture de la résistance

La Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur la cause palestinienne et la culture de la résistance, au cours de laquelle les participantes ont mis en avant le rôle important de l'Algérie à travers l'histoire dans la défense de cette cause.

Le président de la Fondation algérienne pour la reconstruction en Palestine, Nacer-Eddine Hazem, a souligné, dans son intervention, le "rôle pivot" joué par l'Algérie à travers l'histoire et l'engagement de ses hommes à défendre la cause palestinienne", ajoutant que l'évocation de la culture de la résistance "doit nécessairement s'appuyer sur la boussole de la liberté qui a guidé le peuple algérien dans son combat contre le colonisateur français de 1830 à 1962, et dont le prix du recouvrement de la souveraineté a été des millions de martyrs". De son côté, le sénateur Mohamad Amroune, représentant le président du Conseil de la nation, a déclaré que la culture de la résistance était "un ensemble de valeurs, de principes et de comportements qui ont forgé les Algériens tout au long de leur résistance au colonialisme français", soulignant, dans ce cadre, que "les positions de l'Etat algérien ont toujours été et demeurent honorables à l'égard de la cause palestinienne que le défunt président Houari Boumediene a inscrite parmi les constantes de la nation algérienne". Pour sa part, Nacer Bettiche, représentant du président de l'APN, a rappelé que l'expression du défunt président Houari Boumedine: "Nous sommes avec la Palestine, injuste ou opprimée", est devenue un "slogan vivant" qui continue de guider tous les Algériens, et que cela "envoie au long parcours de la résistance populaire et à la lutte acharnée des Algériens pour recouvrer leur liberté".

R.C

ITÉLÉ

france 2 Zorro

21h10



Diego ayant abandonné son foyer, Zorro s'installe à l'hacienda De La Vega pour vivre pleinement sa passion amoureuse avec Gabriella.



Blacklight

21h25



Travis Block, un agent du FBI, doit faire taire un autre agent qui souhaite révéler à la presse les méthodes du Bureau. Il comprend qu'il est devenu le pion d'une terrible machination.

TF1 SERIES FILMS

Les Rois mages

21h05



Balthazar, Melchior et Gaspard se sont égarés dans le temps : ils sont projetés en 2001. Leur quête se déroule dans l'admiration des merveilles de la société occidentale du XXIe siècle.

CANAL+ CINEMA

Apaches

22h21



1900, Paris est aux mains de gangs ultra violents qui vont régner la terreur sur la capitale : les Apaches. Prête à tout pour venger la mort de son frère, une jeune femme intègre un gang.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION

Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION

LA NATION 14
Lundi 30 Décembre 2024



CANAL+

21h11

Les Enquêtes
du département
V : promesse

Rose Knudsen est
chargée par Carl
Morck de se rendre au
pot de départ de
Christian Habersaat,
un officier de police
qui prend sa retraite.



La momie: Cronin
écrira et réalisera
le projet et la date
de sortie est fixée
au 17 avril 2026



W9

Nicky Larson et le
parfum de Cupidon

21h10



Nicky Larson est un garde du corps extrêmement efficace. Lui et Lauré sont inséparables depuis que Nicky a promis à Tony, le défunt frère de Laura, de toujours veiller sur elle.

On le croyait abandonné pour de bon après l'échec du film de 2017, La Momie, avec Tom Cruise. Mais il ne faut jamais enterrer un film ou une idée trop vite à Hollywood. Une nouvelle version, pour l'instant intitulée "The Mummy, va voir le jour".

L'écriture du scénario et la réalisation ont été confiés à Lee Cronin qui s'est fait un nom grâce à Evil Dead Rise en 2023. Le cinquième volet de la célèbre franchise d'horreur créée par Sam Raimi a connu un surprenant succès public et critique à travers le monde. Il a engrangé 147 millions de dollars à l'international pour un budget modeste de 14 millions de dollars seulement.

Face à un tel succès et Atomic Monster ont décidé de lui confier les rênes de The Mummy. Avec une question que tous les fans de La Momie (1999) se posent : Brendan Fraser et Rachel Weisz seront-ils de la partie ?

En quoi la version de Lee Cronin sera différente de celle de Tom Cruise et Alex Kurtzman ? Ce reboot avait été lancé par Universal dans l'optique de créer un Dark Universe remettant au goût du jour les films du Universal Classic Monsters des années 1930. Ainsi, et en cas de réussite au box-office, La Momie aurait été le premier galon d'une franchise avec d'autres films sur l'Homme Invisible, Frankenstein, le Docteur Jekyll ou le Loup-Garou. Pour cela, une brochette de stars avait été choisie pour les rôles : Johnny Depp, Javier Bardem et Russell Crowe.

Pour The Mummy, Lee Cronin et Blumhouse ont prévu de frapper fort. "Cela ne ressemblera à aucun film sur la Momie que vous ayez jamais vu auparavant. Je croise profondément dans la terre pour ressusciter quelque chose de très ancien et de très effrayant", a prévenu Cronin.

The Mummy est attendu dans les salles au printemps 2026.

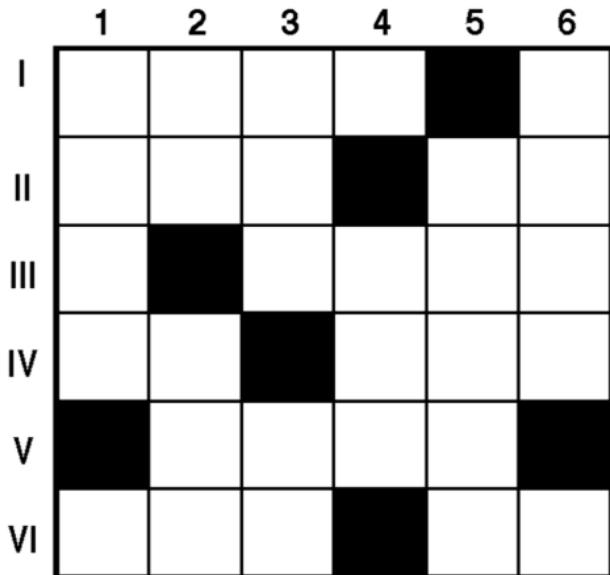
C 8 Commissaire Magellan

21h14



Magellan enquête sur le meurtre de Lucas Nelson. Lucas devait épouser Chloé, la fille d'Antoine Castelle, propriétaire du Sporting, un prestigieux club de tennis.

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1075

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1075

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

AÉROPORT DE GUEMAR (EL OUED)

Explosion de deux pneus d'un avion de Tassili Airlines lors de son atterrissage

Un avion de la Tassili Airlines a été victime d'un grave accident au cours duquel deux pneus ont explosé à l'atterrissement à l'aéroport de Guemar, à El Oued, selon le journal arabophone El Khabar. L'incident a provoqué une grande panique parmi les pèlerins en provenance de Djeddah (Arabie saoudite). La piste de l'aéroport d'El Oued est actuellement fermée en raison de l'accident. Vendredi 27 décembre, le vol AH4313 d'Air Algérie relatif Djeddah en Arabie saoudite à Oran a été dévié vers l'aéroport du Caire, où il a effectué un atterrissage d'urgence après le décès d'une passagère, a rapporté le site VVA. «La passagère qui revenait d'un voyage de Omra aux lieux saints de l'Islam est décédée à bord de l'avion, un Airbus A330 de la compagnie Air Algérie. Les circonstances de son décès n'ont pas été précisées», a ajouté le site.

EGYPTE

Une nouvelle extension du canal de Suez testée

Egypte a testé une nouvelle extension du canal de Suez conçue pour améliorer la navigation sur ce passage crucial pour le commerce mondial, a annoncé l'Autorité du canal (SCA). L'extension, de dix kilomètres, a été empruntée samedi par deux navires, selon la même source. Le chef de la SCA et amiral Ossama Rabie a déclaré que le développement dans la zone sud du canal réduira les effets des courants d'eau et d'air sur les navires de passage. Les navires empruntant le canal se sont parfois échoués, principalement en raison de vents violents et de tempêtes de

sable.

En 2021, le porte-conteneurs géant Ever Given s'est retrouvé coincé en diagonale dans le canal, bloquant le commerce pendant près d'une semaine et entraînant un manque à gagner de plusieurs milliards de dollars en retards de transport. La nouvelle extension devrait augmenter aussi la capacité du canal de six à huit bateaux par jour, a ajouté M. Rabie, et sera ouverte après la publication de nouvelles cartes de navigation. En 2015, l'Egypte a entrepris un projet d'expansion de huit milliards de dollars, suivi de plusieurs projets de développement de la voie navigable. Le canal de Suez, qui représente environ 10% du commerce maritime mondial, est depuis longtemps une source essentielle de devises étrangères pour Le Caire. Mais les revenus ont été réduits jusqu'à 70%, selon le Fonds monétaire international, en raison de la

conjoncture géopolitique qui prévaut sur la scène internationale.

CRASH EN CORÉE DU SUD

Bilan définitif de 179 morts et deux rescapés

A l'exception de deux survivants au crash en Corée du Sud de la compagnie Jeju Air, les 179 personnes à bord sont désormais confirmées mortes, ont annoncé, hier, les pompiers sud-coréens. "Sur les 179 morts, 65 ont été identifiés", ont indiqué les pompiers, précisant que les prélevements ADN étaient en cours. Les survivants sont deux membres d'équipage, qui ont été secourus de l'avion, qui a pris feu après un atterrissage d'urgence.

Lundi 30 Décembre 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:27 12:50 15:23 17:40 19:08

Météo

Alger
Tiaret
Constantine

18 Tizi Ouzou 19
22 Béjaïa 18
20 Oran 23

PROTECTION CIVILE

Promotion de plus de 5.300 agents et assimilés

La Direction générale de la Protection civile a annoncé, hier, dans un communiqué, la promotion de 5.379 agents entre professionnels et assimilés à des différents grades, et ce dans le cadre de son programme d'action en matière de développement notamment dans le domaine de la ressource humaine. "A ce titre 5.379 agents ont été promus dont 2.168 au grade de caporal, 1.792 au grade de sergent, 216 au grade d'adjudant, 182 au grade de Sous lieutenant, 418 au grade de lieutenant, 361 au grade de capitaine, 98 au grade de commandant, 29 au grade de lieutenant-colonel et 115 agents assimilés", a précisé la même source. Selon le communiqué les agents méritants ont été sélectionnés pour la promotion suite à des examens professionnels destinés aux différents grades et cela conformément à la réglementation en vigueur et en reconnaissance des efforts considérables déployés, afin de

préserver la sécurité des citoyens et de leurs biens avec un haut niveau de professionnalisme. "Ces agents promus contribueront au renforcement des unités opérationnelles et des différents services des directions de wilayas", est-il ajouté.

A cette occasion, le Directeur général de ce corps, le colonel Boualem Bourrelaf, a félicité les agents promus et les a encouragés à redoubler d'efforts tout en continuant à faire preuve d'abnégation et de dévouement dans l'accomplissement de leur devoir national, a noté la même source. Par ailleurs, le Directeur général a réaffirmé "son engagement permanent" à garantir les meilleures conditions de vie et de travail pour les agents opérationnels, tout en leur offrant les opportunités de formation et de développement de leurs compétences afin d'atteindre les objectifs du secteur en matière d'efficience et d'efficacité de ces services.

GRAVURES RUPESTRES "KHALOUET SIDI CHEIKH" (EL-BAYADH)

Le site classé dans la liste des biens culturels nationaux

Le site des gravures rupestres "Khalouet Sidi Cheikh", situé dans la commune d'Arbaouet, wilaya d'El-Bayadh, a été classé, récemment, parmi les biens culturels nationaux, a indiqué la direction de la Culture et des Arts. Fadhloui Ghribi, chargé de la cellule de communication et d'information de la direction, a indiqué à l'APS que ce classement a été décidé suite à la réunion de la Commission nationale des biens culturels du ministère de la Culture et des Arts, la semaine dernière. Lors de cette réunion, plusieurs classements de monuments et sites archéologiques à travers le pays ont été approuvés, dont site des gravures rupestres "Khalouet Sidi Cheikh", dans le cadre de la stratégie du secteur visant à protéger et à valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel national, a-t-on indiqué de même source. Le site des gravures rupestres "Kha-

rouet Sidi Cheikh", situé à environ 10 km de la commune d'Arbaouet, est constitué d'une colline de grandes roches abritant 19 gravures représentant des figures humaines et divers animaux ayant vécu dans la région, notamment des buffles, des hyènes et des ovidés à cornes circulaires. Ces gravures sont réparties sur quatre faces verticales et datent de la période du Néolithique, selon la même source. Le même responsable a souligné l'importance de ce classement, qui permettra de protéger et de préserver ce site archéologique. "Il constitue également une ressource précieuse pour les chercheurs et les passionnés de patrimoine et d'histoire dans l'étude des gravures rupestres, qui forment des tableaux artistiques à ciel ouvert reflétant le mode de vie et les pratiques d'une période de l'histoire de la région", a-t-il expliqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 190 blessés en 24 heures

Nine personnes sont décédées et 188 autres ont été blessées, dans des accidents de la route, enregistrés au cours des dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa, avec 3 personnes décédées et 8 autres blessées respectivement dans deux accidents de la circulation survenus à Ain Boussif et Seghouane, précise la même source.

Hier, une personne est morte et une autre a été grièvement blessée, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Mascara, a indiqué, hier, un communiqué de la direction de la Protection civile. L'accident, qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche sur la route nationale RN7 près de l'entrée sud de la ville de Mascara, a été causé par un carambolage entre trois véhicules, entraînant la mort d'une personne âgée de 37 ans et des blessures graves à une autre (54 ans), a ajouté la même source. La personne blessée a été évacuée vers l'Etablissement public hospitalier spécialisé

en urgences médicales "Meddeber" de Mascara, tandis que le corps de la victime a été transporté à la morgue du même hôpital, selon le communiqué. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

A Biskra, deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été blessée dans un accident de la circulation survenue, hier, dans la commune de M'lili, ont indiqué les services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route reliant les deux communes de M'lili et El Hadjeb suite à une collision entre deux véhicules de tourisme qui a causé la mort sur place de deux personnes âgées de 52 et 49 ans, tandis qu'une troisième âgée de 28 ans a été blessée, précise la même source. Les corps des victimes décédées ainsi que la personne blessée ont été évacués par les services de la Protection civile vers la polyclinique de la commune d'Oural, a-t-on indiqué. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

INESG

Le parcours de Houari Boumediene revisité



L'institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, hier à Alger, une conférence à l'occasion du 46e anniversaire du décès de l'ancien président, Houari Boumediene, avec la participation de nombreux académiciens. Présidant l'ouverture de cette conférence, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a souligné l'importance de "raviver les étapes marquantes du parcours du défunt président, Houari Boumediène, et de transmettre ses hauts faits aux générations de l'indépendance afin de préserver la Mémoire nationale". A cette occasion, M. Medjahed a appelé à la nécessité d'"approfondir et d'examiner" minutieusement le riche parcours militaire du président Boumediene, qui, "grâce à sa perspicacité, a occupé plusieurs responsabilités durant la glorieuse Révolution de libération, dont le commandement de l'Etat-major

général de l'Armée de libération nationale (ALN)". Dans ce sens, il a mis en avant que "la sagesse et la présence remarquable de cet homme sur la scène internationale lui ont permis de s'imposer au double plan régional et international, notamment à la lumière de ses positions constantes soutenant les peuples opprimés dans leur lutte pour la liberté et l'émancipation du jout colonial".

De son côté, le directeur général de la Bibliothèque nationale d'Algérie, Mounir Behadj, a évoqué "la stratégie de développement adoptée par le défunt président Boumediene, notamment en ce qui concerne la révolution agraire et ses impacts sociaux, ainsi que la problématique de l'exode rural", saluant "l'attention particulière qu'il portait à la formation du capital humain et à l'amélioration de son efficacité, l'encourageant ainsi à contribuer à la construction du

pays".

Pour leur part, les académiciens Abdesslam Mekhloufi et Ammar Houria ont présenté une étude analytique des plans nationaux adoptés par le défunt président Boumediene, mettant en lumière les répercussions de ces programmes sur le développement local. Quant au professeur universitaire Benabdellah Hadjoudja, il a évoqué les mécanismes de mise en œuvre sur le terrain de ces plans de développement, en particulier les plans des communes, appellent les jeunes à approfondir les études dans ce domaine pour en tirer des enseignements et mieux planifier l'avenir.

Un film documentaire réalisé par le ministère de la Défense nationale a également été projeté, retracant le parcours révolutionnaire, militaire et politique de cette personnalité exceptionnelle.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Inscription en ligne au concours de doctorat à compter du 2 janvier

Les candidats au concours de doctorat sont invités à remplir leurs formulaires en ligne à compter du 2 janvier 2025, a annoncé, hier, le ministère de l'Enseignement su-

périeur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. "Les candidats au concours de doctorat doivent remplir leurs formulaires en ligne uniquement via le lien

<https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>, à compter du jeudi 2 janvier 2025 à 00:00, sans avoir besoin de télécharger des documents supplémentaires", précise le communiqué.